



Neuvéglise



**UNE SAISON
RICHE EN
ANIMATIONS**



**REPERAGE DE
RESEAU DES
EAUX USEES**

Evolution de la coopération intercommunale

Neuvéglise appartient depuis le 1er janvier 2013 à la Communauté de communes du pays de Pierrefort-Neuvéglise qui compte aujourd'hui environ 3 900 habitants.

La loi Notre du 7 août 2015 impose une taille minimum des communautés de communes de 15 000 habitants à compter du 1er janvier 2017. Des dérogations sont possibles sans toutefois pouvoir déroger à un seuil minimum de 5 000 habitants.

Le Préfet du Cantal est chargé d'organiser la recomposition territoriale. Dans ce cadre il a présenté aux élus communaux et intercommunaux un Schéma Départemental de Coopération Intercommunal en septembre 2015 qui propose la fusion des Communautés de communes de la Plagne, St-Flour-Margeride, Pierrefort-Neuvéglise et Caldaques Aubrac.



Conscient des enjeux liés à l'agrandissement de la Région Auvergne/Rhône-Alpes et de l'absolue nécessité de s'organiser à une nouvelle échelle pour défendre notre ruralité et ses particularités, le Conseil municipal a délibéré à l'unanimité en faveur de cette proposition qui place Neuvéglise au cœur d'une intercommunalité cohérente avec son bassin de vie.

• Eclairage public

Le conseil municipal a décidé le 20 mai dernier de procéder au changement des 228 lampes à vapeur de mercure présentes sur Neuvéglise. Cette décision s'inscrit dans le cadre de l'application d'une directive européenne qui met fin à la fabrication de ces lampes gourmandes en énergie et obsolètes. La plupart étaient installées depuis plus de 20 ans et avaient perdu de leur efficacité.



Elles sont toutes remplacées par des lampes à diodes électroluminescentes (LED). Le coût de cet investissement réalisé en partenariat avec le Syndicat d'Electrification du Cantal est d'un peu plus de 133 000 € HT dont 50% à la charge de la commune. L'économie annuelle sur la consommation électrique pour l'éclairage public neuvégli-sien est estimée à 7 500 €. Le conseil

municipal étudiera la possibilité d'installer des horloges sur les secteurs qui en sont aujourd'hui dépourvus et modifiera également les puissances souscrites sur les abonnements.

• Agenda d'Accessibilité Programmé

La loi du 11 février 2005 impose d'identifier et de programmer dans le temps (dans le cadre d'un document appelé Agenda D'Accessibilité Programmé) les travaux d'accessibilité nécessaires pour tous les handicaps sensoriels et moteurs, sur les équipements ou bâtiments recevant du public. A Neuvéglise tous les équipements municipaux sont concernés comme l'école, la mairie, la gendarmerie, les églises, les cimetières, la piscine, le camping, les salles.... Cet agenda devait être adopté avant le 27 septembre 2015. Le conseil municipal l'a adopté le 26 août. Le coût total des travaux nécessaires à ces mises en conformité a été évalué par un bureau d'études à 174 887 € répartis sur 6 ans, dont 52 775 € pour les seuls bâtiments des écoles.

Réseau de chaleur bois

Le constat est sans appel : toutes les chaudières des bâtiments communaux ont 40 ans d'âge et plus, fonctionnent au fioul et sont très énergivores ce qui n'est pas sans conséquences sur les finances communales. Celle de la salle polyvalente a rendu l'âme et a dû être remplacée avant l'hiver 2014-2015. Pour la municipalité la question est donc la suivante : doit-on changer les chaudières au coup par coup ? Doit-on continuer à chauffer au fioul ou privilégier une énergie locale et renouvelable, en l'occurrence le bois ?

Une étude de faisabilité menée par Damien Puech de l'Association Bois énergie 15 et Méthanisation a été menée et plusieurs scénarii ont été étudiés. Le conseil municipal a choisi de privilégier la réalisation d'une chaufferie moderne alimentée par du bois déchiqueté. Un réseau de chaleur desservira les principaux bâtiments municipaux. Le coût prévisionnel de cette réalisation est évalué à 400 000 € HT environ. L'investissement est finançable à hauteur de 40% dans le cadre d'un appel à projet de l'Etat porté par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) pour lequel Neuvéglise a déposé un dossier en septembre dernier. L'économie annuelle de fonctionnement pour la commune est évaluée à 8 000€.

• Entretien et renforcer le réseau routier communal

Les travaux d'entretien par la technique du point à temps automatique mobilisant le personnel technique municipal ont été renouvelés cette année sur l'ensemble des 54 km de routes communales mais également sur la place Albert. L'élagage des bords de route s'est également avéré indispensable sur certains secteurs comme en direction d'Orcières.



Les travaux de renforcement de chaussées ont été réalisés cette année aux Pourrets, Malefosse, la Chaumette-Chamberton, Lher et La Peyrouse. Ces travaux bouclent un programme d'investissement en voirie qui couvre la quasi-totalité des accès aux villages et lieux-dits de la commune.

• Les cloches de l'église de Tagenac

Le moteur permettant de faire retentir les cloches de l'église de Tagenac doit être changé. Les cloches devraient sonner de nouveau d'ici fin février 2016.

• Mise en sécurité des installations électriques de l'école

A défaut de pouvoir immédiatement procéder à leur mise en conformité selon les normes en vigueur (coût prohibitif et configuration des locaux inadaptée), le conseil municipal a toutefois fait procéder à une indispensable mise en sécurité des installations électriques sur les bâtiments de l'école pendant les vacances d'été pour un coût de 3 680,40 € TTC.

• Travaux d'isolation sur le patrimoine communal

Divers travaux thermiques ont été réalisés avant l'hiver sur quelques bâtiments communaux :

- La chaudière du logement situé à l'école d'Orcières hors d'usage a été renouvelée
- Des fenêtres à double vitrage remplacent les anciennes fenêtres simple vitrage du logement situé à l'école de Chamberton



- Les combles des vestiaires du stade Bourdiol et des écoles ont été isolés

gratuitement cet automne dans le cadre d'une opération nationale. L'économie réalisée par la commune est de 16 000 €.

L'ensemble du patrimoine municipal nécessite des interventions permettant d'améliorer le confort thermique des occupants. De nouveaux travaux thermiques sont d'ores et déjà programmés comme à la gendarmerie.

• Repérage du réseau d'assainissement collectif

Fin octobre ont fleuri des marquages au sol multicolores sur les villages desservis par l'assainissement collectif. Il s'agit de repères laissés par le bureau d'études en charge du diagnostic. Ils permettent de géolocaliser les regards et le réseau. Ces repères sont intégrés à une cartographie précise dont la commune était jusque-là dépourvue.

• Une minuterie pour l'éclairage du terrain de pétanque

Pour faciliter l'utilisation du nouveau boulodrome autour du stade Bourdiol, les associations organisatrices des tournois de pétanque nocturnes ont désormais accès à l'éclairage grâce à une minuterie.

Rénovation du presbytère en logements

Neuvéglise possède un patrimoine immobilier conséquent (des salles communales, une gendarmerie, des équipements sportifs, huit bâtiments d'écoles, un bâtiment dit « ancien hospice », des appartements, un presbytère...) nécessitant des travaux de remise en état et d'isolation importants.

Priorité est donnée par le Conseil municipal à des travaux d'investissement dans le bourg, en commençant par le presbytère. Ce bâtiment, par sa qualité

architecturale et son histoire, doit être préservé et valorisé. Il est idéalement situé à proximité des commerces et services. Les 5 appartements aménagés répondront aux besoins de personnes seules peu mobiles, de personnes âgées ou de couples. Le coût de la rénovation est estimé à 380 000 € HT dont 52% de subventions. Début des travaux : 1er semestre 2016.



ÇA BOUGE !

• Animations d'été

Samedi 11 juillet, en nocturne, Neuvéglise a vécu au rythme du « marché aux objets et aux savoir-faire » organisé par Festi'Neuvéglise. Des étals ont envahi les rues, les artistes peintres ont fait découvrir aux visiteurs leurs œuvres. Les chineurs ont eu loisir à flâner au milieu des stands regorgeant d'objets rares et variés.



Mardi 18 août dans le cadre du Théâtre de Rue d'Aurillac, Neuvéglise, en partenariat avec la Communauté de communes, accueillait près de 500 personnes sur le stade Bourdiol pour un spectacle burlesque des « préalables ». Du vendredi 7 au dimanche 9 août Neuvéglise était en fête avec ses nombreux spectacles, ses manèges, ses chars et vélos fleuris et le traditionnel feu d'artifice offert par la municipalité. Dimanche 23 août, l'association villageoise de Rochegonde a organisé sa 1ère foire artisanale locale. Ecrivains, artisans peintres, sculpteurs et producteurs locaux sont venus exposer malgré le temps pluvieux. Le public a répondu présent et l'association a d'ores et déjà

indiqué qu'elle renouvellerait l'expérience.

En parallèle, les nombreuses associations de Neuvéglise ont animé les villages et le bourg en organisant repas, fêtes de village, concours de pétanque, soirées d'initiation à la danse, marché de pays, etc.

• Ça bouge aussi en automne

Dimanche 13 septembre le « Comice des trois cantons » prenait place à Neuvéglise sur un terrain privé gracieusement prêté pour l'occasion. Pour cette première sur la commune, le monde agricole a répondu présent en présentant ses plus belles bêtes et le concours de chevaux lourds est venu compléter la manifestation.



Dimanche 25 octobre la salle polyvalente de Neuvéglise accueillait pour la première fois la « foire aux livres » organisée par la Communauté de communes et ses médiathèques. Ateliers découvertes, contes et animations ont ponctué la journée pour les plus jeunes quand les plus grands achetaient plus de 380 ouvrages à la vingtaine d'auteurs présents.

La 19ème édition du Téléthou, a mobi-

lisé une équipe motivée et dynamique d'une soixantaine de volontaires pour monter et jouer un spectacle de qualité donné le 5 décembre dernier autour de chants, sketches et théâtre. L'édition 2014 a permis de récolter 2784 €. Cette manifestation est soutenue financièrement par la Mairie qui offre la buvette du samedi soir, et à partir de l'édition 2015 la buvette du dimanche après-midi pour le concours de belote.



• Village vacances de Lanau

Le village vacances de Lanau, confié en mai 2013 en Délégation de Service Public à Cédric GORETZ, connaît une progression de fréquentation régulière. A noter que de nombreux investissements ont été réalisés par le délégataire dont : un garage/stockage, le chauffage dans 5 gîtes, un gîte pour personne à mobilité réduite, des jeux d'extérieurs, une salle de jeux intérieure... Complet fin juillet et au mois d'août, le village accueille également des cousinades en moyenne saison et poursuit ses investissements.

• Camping de Fontbielle

Le Camping de Fontbielle, confié en gérance pour 2015 à Olivier et Véronique Kornprobst a accueilli de nombreux touristes à la recherche de calme et d'authenticité avec un pic de fréquentation du 07 au 21 août.

Le mot du maire



Mesdames, Messieurs,

L'inauguration officielle de la Maison de santé le 7 novembre dernier restera comme un temps fort pour Neuvéglise. En effet, cet équipement est fondamental pour le maintien, demain, de nos services de santé de proximité. Je suis convaincue que cette démarche de mise en commun des moyens est une réponse intéressante d'organisation locale à développer dans d'autres domaines (activités, services...). Étudions attentivement ces pistes pour préparer l'avenir et garantir la qualité de vie sur notre commune et notre territoire.

Au moment où 2015 s'achève je vous souhaite, au nom de l'ensemble du conseil municipal, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Céline Charriaud

VIVRE A NEUVEGLISE

• La piscine de Lanau

La piscine de Lanau, ouverte du 4 juillet au 30 août a enregistré 6637 entrées soit une excellente fréquentation grâce au beau temps. Dès le premier jour de nombreux habitués des lieux ont profité de cet espace niché dans un lieu pittoresque.



• Actus La Montagne

Retrouvez dès à présent les actualités de Neuvéglise grâce à La Montagne sur le site Internet de la commune : <http://www.neuveglise.fr>. Les articles concernant Neuvéglise sont accessibles dans leur intégralité sans abonnement.

Inauguration de la Maison de Santé

C'est sous un beau soleil que l'inauguration de la maison de santé a eu lieu le 7 novembre 2015.

Etaient présents à cette occasion : Richard Vignon, Préfet du Cantal, Bernard Delcros sénateur, Dominique Bru, vice-présidente de la région, Pierre Jarlier qui avait œuvré pour le financement de cet équipement, Jean-Jacques Monloubou conseiller départemental, Louis Galtier président de la Communauté de Communes, Céline Charriaud, les élus communautaires et municipaux ainsi que des représentants de l'Agence Régionale de Santé d'Auvergne et les praticiens exerçant à la maison de santé.



Les élus ont souligné l'importance de la réalisation de tels projets dans la lutte contre la désertification médicale ainsi que la forte implication des professionnels de santé de Neuvéglise qui sont à l'origine de ce projet.

La rentrée scolaire

Le 1er septembre, les élèves ont repris le chemin de l'école. Cette année, les deux écoles accueillent 104 écoliers. Les effectifs sont répartis de la façon suivante :

CM1-CM2	Mme Marcuz	21
CE2	Mme Blanquet	14
CP	Mme Orliac	20
GS-CE1	Mme Saint-Martin	22
TPS-PS-MS	Mme Fillon	23 (+4)

L'effectif enseignant est cette année renforcé par la présence de Laetitia Peltier qui intervient dans les différentes classes dans le cadre du dispositif « Plus de maîtres que de classes ».

Autre nouveauté : la création d'un livret scolaire de rentrée, fruit d'une collaboration entre l'école et la mairie et contenant l'intégralité des informations concernant la scolarité des enfants : note de rentrées, règlements, informations pratiques. De plus, les informations administratives ainsi que les autorisations des parents ont été regroupées en un seul document dans un souci de simplification. Enfin, la mairie a mis en place un système de paiement en ligne permettant de régler les factures de cantine et de garderie, en partenariat avec la Trésorerie publique.

• Bilan des TAPS 2014-2015



Les temps d'activité périscolaire, mis en place l'année dernière, ont connu un beau succès auprès des enfants. Des intervenants de qualité ont permis d'offrir des animations riches et variées aux élèves, aussi bien culturelles (médiathèque, environnement, patrimoine, goût) que sportives (tir sportif, escrime, foot, judo, jeux). Cette heure d'activité le mercredi de 11 heures à 12 heures a mobilisé un budget de 4895 € en 2014-2015. Cette dépense est compensée par le fond d'amorçage (50 € par élève) versé par l'Etat pour aider à la prise en charge de la semaine à quatre jours et demi.

Depuis la rentrée de septembre 2015, les menus de la cantine sont consultables sur le site Internet de la mairie.

LE COIN DES HABITANTS



Le recensement se déroulera dans notre commune du 21 janvier au 20 février 2016. Cette année, vous pourrez vous faire recenser, soit en remplissant les questionnaires papier avec ou sans l'aide de l'agent recenseur, soit en ligne avec les identifiants qui vous seront donnés par l'agent recenseur. Quelle que soit la méthode choisie, la Cnil veille à la sécurité des informations recueillies. Deux agents recenseurs, Mmes Payet et Charbonnier, recrutées par la mairie, viendront à votre rencontre à cette occasion, merci de leur réserver le meilleur accueil. Catherine Gloire, coordonnateur communal, se tient à votre disposition pour toutes informations, vous pouvez la contacter au 04.71.23.83.55

• Plaques de rue



Plusieurs étapes ont été réalisées :

- Travail de terrain effectué par les élus afin de déterminer le début et la fin des rues et d'attribuer les numéros.
- Permanences réalisées au mois de juin à la mairie afin de consulter la population sur ses souhaits de dénomination des rues.
- Attribution des noms de rues.

A ce jour, le groupe d'élus qui travaille sur ce projet recueille, pour chaque bâtiment, le nom de son propriétaire et/ou locataire.

• Syndicat des eaux

Depuis le 1er septembre 2015, Samuel PHAM a été recruté par le Syndicat des eaux.

Père de 3 enfants, ingénieur de l'Ecole Nationale du Génie des Eaux et de l'Environnement de Strasbourg, il a pour missions :

- Un travail de terrain, l'organisation et le suivi des équipes,
- L'élaboration et le suivi du budget, de projets et de travaux,
- Le suivi de la facturation et des réclamations,

- L'animation, la coordination et le suivi des études.

Pour le contacter : 04.71.23.81.68, siaep.neuveglise@orange.fr

• Spa Bell'issim

Un espace de bien-être et soins du corps a ouvert ses portes depuis la mi-juin, à Chambernon.



Dominique DUFAYET, forte de son expérience acquise après ses diverses formations, a choisi de s'installer sur notre commune et nous lui souhaitons

une belle réussite professionnelle.

Cet espace privatif, plus intimiste, permet une qualité, de soins, appréciée.

Contact : 04.71.20.58.79 ou spabellissim@orange.fr et la suivre sur sa page Facebook : Spa Bell'issim.

• Bonne retraite Pierrot

A 61 ans, après 36 ans au service de la commune de Neuvéglise, Pierre Itier, agent technique, a fait valoir ses droits à la retraite.

Nous lui souhaitons une très agréable et longue retraite entouré d'Odette, de ses enfants et de ses amis.



Cérémonie du 11 novembre

